

Description des Services multimédia

Digital Media Innovations, LLC (« Notified ») fournira les Services énoncés dans le Bon de commande applicable, tel que prévu dans celui-ci et conformément à la présente description de Services. Les termes commençant par une majuscule utilisés dans la présente description de Services qui ne sont pas autrement définis aux présentes ont la définition indiquée dans le Bon de commande. En cas de conflit entre la présente description de Services et le Bon de commande, le Bon de commande prévaut.

Description de services pour tous les Services de diffusion en continu

1.1 Services d'événements en ligne. Notified offre des programmes et des événements interactifs en ligne hébergés selon le modèle de logiciel en tant que service (SaaS) (le « Service hébergé »). Le Client désire utiliser le Service hébergé pour tenir un ou plusieurs événements en ligne possédant les caractéristiques et les fonctions indiquées dans le Bon de commande (chacun étant un « Événement »).

1.2 Services supplémentaires. Si le Bon de commande indique que Notified fournira des services de production vidéo, les modalités indiquées dans l'annexe applicable à la production vidéo (jointe comme Pièce 1) sont intégrées aux présentes. Si le Bon de commande indique que Notified fournira des services de Configuration (telle que définie à l'article as 2), de production d'Événement ou de conseils en matière d'Événements, les modalités indiquées dans l'annexe applicable aux Services (jointe comme Pièce 2) sont intégrées aux présentes. Le Client reconnaît que Notified fournit des fonctions de sécurité renforcée pour les Services que le Client peut activer sur demande faite à Notified.

2. Définitions des produits et des Services. Tels qu'ils peuvent être utilisés dans le Bon de commande, ou ailleurs, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous :

« Configuration » désigne les services de production et de configuration d'Événement requis pour configurer l'Événement (par opposition au Client en sa capacité d'autoprodacteur en vertu d'un Abonnement de producteur et par opposition aux services de production vidéo que le Client peut choisir d'acheter en vertu d'un Bon de commande). Si le Client achète des services de configuration, des frais de Configuration sont ajoutés à l'Événement, tel que décrit dans un Bon de commande. Dans le cadre des frais de Configuration, Notified fournira ce qui suit : calendrier de l'Événement, Configuration de l'environnement, configuration de l'Événement, assurance qualité et mise à l'essai, livraison de l'Événement et rapports après l'Événement.

« Abonnement de producteur » désigne, si le Client est un client en mode libre-service qui désire produire et configurer des Événements, l'abonnement de producteur requis pour accéder au Service hébergé et produire des Événements en tant qu'administrateur d'Événement. L'Abonnement de producteur est un abonnement par siège qui est attribué uniquement aux personnes accréditées et qui ne peut pas être partagé entre plusieurs personnes, mais qui peut être réattribué sur demande écrite du Client.

3. Droit d'utilisation. Notified accorde par la présente au Client: (i) le droit non exclusif, non transférable et révocable d'accéder au Service hébergé et de l'utiliser pour commanditer et participer à l'Événement; (ii) le nombre d'abonnements d'administrateur individuel non exclusifs, non transférables et révocables indiqué dans le Bon de commande pour accéder au Service hébergé et l'utiliser en tant qu'administrateur d'Événement pour configurer et produire l'Événement (chacun étant un « Abonnement de producteur »); et (iii) le droit de fournir l'accès et l'utilisation aux Participants (tels que définis ci-dessous) de participer à un Événement. Un Participant est un utilisateur qui s'inscrit pour participer à un Événement, à quelque titre que ce soit, et qui participe à cet Événement (chacun étant un « Participant » et, collectivement, des « Participants »). Tous les droits qui ne sont pas expressément accordés par Notified au Client dans les présentes sont réservés à Notified. Ni le Client ni les Participants n'ont le droit de concéder une licence ou une sous-licence, ou de vendre, revendre, transférer, céder, distribuer ou autrement exploiter commercialement ou mettre à la disposition d'un tiers les droits accordés aux présentes ou les droits exclusifs de Notified autrement qu'en relation avec un Événement, tel que prévu expressément aux présentes.

4. Soutien et maintenance. Tous les Événements comprennent le soutien à la production de base, lequel inclut l'accès : (i) aux mises à niveau, aux fonctions et aux corrections; (ii) aux ressources documentaires en ligne 24/7; et (iii) à la formation sur demande gratuitement. Des forfaits de services de soutien à la production supplémentaires peuvent être achetés par le Client en concluant un Bon de commande pour ces forfaits. Notified exécute les activités de maintenance sur le Service hébergé les samedi et dimanche, entre minuit et 2h (HNC) (« Maintenance planifiée »). Notified se réserve le droit d'exécuter toute maintenance nécessaire ou urgente à son entière discrétion (« Maintenance non planifiée »). Ce ne sont pas toutes les activités de maintenance qui exigent que le Service hébergé soit inaccessible; il est possible toutefois que durant de telles activités de maintenance, le Service hébergé ne soit pas accessible par le Client ou les Participants

5. Frais: Le Client acquittera le total des frais indiqué dans le Bon de commande, conformément aux modalités de paiement prévues dans ce Bon de commande. Le total des frais est l'engagement minimum du Client pendant la durée du Contrat. Tous les frais liés aux produits, frais de médias enrichis, et frais de

Service (calculé selon un taux horaire ou pour une tâche) ou les autres frais d'utilisation du Service hébergé (« Frais ») sont payables à Notified lors de la signature du Bon de commande (pour les frais associés à un achat de produits ou un achat de Services), étant entendu que tous les Services spécifiés dans le Bon de commande doivent être utilisés par le Client avant le dernier des événements suivants : (a) la résiliation ou l'expiration du Contrat ou (b) la date d'anniversaire à douze (12) mois du Bon de commande applicable. Notified facturera le Client pour le solde inutilisé de l'engagement minimum lors du dernier des événements suivants : (a) la date d'anniversaire à douze (12) mois ou (b) la résiliation ou l'expiration du Contrat. Le Client remboursera à Notified tous les frais de déplacement raisonnables encourus par Notified pour fournir des services au Client en vertu du Bon de commande, à la condition que Notified ait obtenu l'approbation écrite préalable du Client avant d'engager chaque dépense.

Si le Client demande des Services supplémentaires en relation avec une webémission ou tout autre Événement (y compris, notamment, la configuration d'une conférence téléphonique et des transferts de lignes ou de données), Notified facturera ces Services supplémentaires selon les prix énoncés à l'adresse <https://www.notified.com/legal/service-descriptions> ou tel qu'autrement convenu par les parties. Tout Service supplémentaire sera fourni sous réserve des modalités du présent Contrat.

6. Données de l'Événement; Renseignements personnels. Le Client reconnaît que Notified traitera les renseignements personnels des Participants conformément à la Politique de confidentialité de Notified qui se trouve à l'adresse : <https://www.notified.com/privacy>. Le Client s'engage à inclure le lien vers la Politique de confidentialité de Notified sur la page d'entrée ou la page d'inscription de l'Événement. Le Client s'engage à n'inclure aucune autre politique de confidentialité non conforme aux lois sur la confidentialité des données applicables, qui entre en conflit avec la Politique de confidentialité ou qui contient des informations incomplètes ou inexactes. Notified n'aura aucune responsabilité envers le Client ou un Participant en raison de l'omission par le Client d'inclure la Politique de confidentialité sur la page d'entrée ou la page d'inscription de l'Événement ou de l'inclusion de toute politique de confidentialité qui entre en conflit ou qui contient des informations incomplètes ou inexactes. Notified a le droit d'utiliser et de commercialiser les données de performance générées par le Service hébergé en relation avec un Événement, uniquement sous une forme agrégée et dépersonnalisée, qui n'identifie aucun Participant ni aucune autre personne, entreprise ou entité ni aucun produit ou service spécifique et qui ne peut pas raisonnablement être combinée à d'autres renseignements pour les identifier (« Données agrégées »), et conformément aux obligations de confidentialité existant entre les parties. Le Client reconnaît et convient que Notified n'a aucune obligation de contrôler l'information ou les supports stockés dans le cadre du Service hébergé.

7. Indemnité. En sus de l'indemnisation prévue au Contrat, le Client s'engage à défendre, indemniser et dégager de toute responsabilité Notified, ses sociétés affiliées et leurs dirigeants, administrateurs, tiers fournisseurs, employés et mandataires respectifs à l'égard de toute dette, de tout dommage, de tout coût et de toute dépense (y compris les honoraires et frais d'avocat raisonnables) pour toute réclamation d'un tiers qui se rapporte à ce qui suit ou en découle : (a) le contenu du Client ou tout Événement du Client hébergé par Notified; (b) tout accès à toute partie des Services par un tiers ou un utilisateur non autorisé; (c) la violation par le Client des droits de propriété intellectuelle de Notified, de l'une ou l'autre de ses sociétés affiliées ou d'un tiers.

8. Limitation de responsabilité. NONOBTANT TOUTE DISPOSITION À L'EFFET CONTRAIRE DANS LA CCS: (A) SI L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES OU UNE DE LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU UN DE LEURS TIERS FOURNISSEURS RESPECTIFS EST, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, TENU RESPONSABLE ENVERS LE CLIENT OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ EN RELATION AVEC LES SERVICES HÉBERGÉS OU LE PRÉSENT BON DE COMMANDE RELATIVEMENT À CES SERVICES, Y COMPRIS EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UNE OBLIGATION D'INDEMNISER OU D'UN DÉLIT, LA RESPONSABILITÉ EST LIMITÉE À TROIS FOIS LES FRAIS RÉELS PAYÉS PAR LE CLIENT POUR L'ÉVÉNEMENT CONCERNÉ ET CETTE RESPONSABILITÉ EST PAR INCIDENT; ET (B) SI LE CLIENT EST, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, TENU RESPONSABLE ENVERS NOTIFIED OU UNE DE SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES OU UN DE LEURS TIERS FOURNISSEURS RESPECTIFS EN RELATION AVEC LES SERVICES MULTIMÉDIA OU LE PRÉSENT BON DE COMMANDE RELATIVEMENT À CES SERVICES, Y COMPRIS EN VERTU D'UN CONTRAT, D'UNE OBLIGATION D'INDEMNISER OU D'UN DÉLIT, LE CLIENT EST PLEINEMENT RESPONSABLE, SANS LIMITATION, POUR TOUS LES DOMMAGES DIRECTS À CETTE PERSONNE OU ENTITÉ.

LES SERVICES HÉBERGÉS EN VERTU DES PRÉSENTES SONT FOURNIS VIA L'INTERNET ET, PAR CONSÉQUENT, SONT SUJETS À DES RESTRICTIONS, DES DÉLAIS ET D'AUTRES PROBLÈMES INHÉRENTS À L'UTILISATION DE L'INTERNET ET DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES. NOTIFIED N'EST PAS RESPONSABLE DES DÉLAIS, DES DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, DES VIRUS, DES INTRUSIONS DE PIRATES INFORMATIQUES OU DES AUTRES DOMMAGES RÉSULTANT DE TELS PROBLÈMES.

Conditions générales

Facturation. Les modalités de paiement sont celles énoncées dans le Contrat. La devise applicable sera indiquée dans le Bon de commande. Sauf indication contraire dans le Bon de commande, Notified facturera les Services à l'avance. Si le Client utilise des fonctions qui ne sont pas énumérées dans le Bon de commande, le Client sera facturé pour ces fonctions, tel que prévu au Contrat. Si

les Services fournis en vertu du Bon de commande demeurent actifs après la fin de la durée du Bon de commande et que le Client utilise les Services par la suite, le Client paiera à Notified les frais d'abonnement mensuel énoncés aux présentes pour tout mois (ou toute partie de mois) durant lequel le Client utilise les Services au-delà de la durée du Bon de commande. En sus des tarifs pour les Services énumérés dans le Bon de commande, le Client doit payer tous les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments ou taxes applicables, présentement ou ultérieurement attribuables aux Services, tels qu'indiqués dans la facture du Client. Notified calculera les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments ou taxes applicables selon l'emplacement géographique de l'adresse de facturation de la personne-ressource qui doit être facturée dans le système de facturation de Notified. Si Notified n'a aucune adresse pour la personne-ressource qui doit être facturée, les frais, droits, péages, évaluations administratives, suppléments, ou taxes seront appliqués selon l'emplacement géographique indiqué au niveau du compte dans le système de facturation de Notified. Si le Client est tenu par la loi d'effectuer des déductions ou des retenues sur son paiement à Notified, le Client doit payer ces montants supplémentaires à Notified de manière à faire en sorte que le montant net reçu par Notified du Client soit égal au montant total dû indiqué dans la facture que Notified aurait reçu du Client si ces retenues n'avaient pas été effectuées.

Tarifs. Notified peut, à compter du premier jour de janvier de chaque année pendant la durée, ajuster ou modifier la base de calcul de l'un ou l'autre des frais de Service, moyennant un préavis d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours au Client. Le Client peut annuler le Service concerné si Notified augmente ses frais de Service pour ce Service par plus de huit pour cent (8 %) au cours d'une année. Si le Client exerce ce droit d'annulation, il doit en informer Notified dans les trente (30) jours de la date de l'avis d'augmentation de Notified. Le Service concerné sera annulé à compter de la date à laquelle les frais de Service auraient augmenté.

Dernière révision : le 29 Août 2024

Pièce 1

Annexe applicable à la production vidéo

1. Services de production vidéo. Notified fournira l'équipement, le matériel, les fournitures, les services d'enregistrement vidéo, et le nombre d'heures de postproduction associé au forfait que le Client a acheté pour produire le contenu vidéo à diffuser dans le cadre d'un Événement, tel qu'énoncé dans le Contrat ou le bon de travail signé par la suite (la « Vidéo »). Les services de production seront fournis au cours d'une séance d'enregistrement vidéo prévue auparavant (une « Séance de production »).

2. Calendrier et obligations du Client. Après la signature du Contrat, les parties créeront un calendrier de l'Événement, incluant, les dates des Séances de production, la durée, les parties requises et le contenu pertinent soumis, le montage, l'acceptation, et les autres échéances. Le Client respectera le calendrier de l'Événement créé par les parties, y compris les délais d'acceptation ou d'approbation. Le Client reconnaît et convient que la livraison de la Vidéo par Notified dépend du respect de ces délais par le Client. Notified n'est pas responsable de la livraison tardive de la Vidéo au Client, du non-respect des dates limites ou du fait de ne pas avoir complété la Vidéo, si le Client n'a pas respecté un délai requis ou toute échéance dont dépendent les obligations de Notified. Le Client fournira le thème, y compris les acteurs, les conférenciers, les sujets, le scénario, les clips, les images, la musique et les autres éléments similaires, selon le cas, pendant la Séance de production ou par la suite, au besoin. Le Client représente et garantit qu'il a obtenu tous les droits, toutes les quittances et toutes les autorisations nécessaires pour diffuser (i) le scénario, les entrevues, les illustrations, les clips, les images, la musique, les compositions musicales, les extraits sonores et tout autre contenu, ou (ii) toute prestation par un acteur ou un conférencier, fournie à Notified pour qu'elle soit incluse dans la Vidéo. Le Client doit également obtenir des quittances pour tout lieu où une Séance de production est exécutée. Le Client reconnaît que dans certaines juridictions, des contrats de travail ou des conventions collectives peuvent régir l'utilisation de la main-d'œuvre de production vidéo sur place et les taux de rémunération de celle-ci. Le Client sera responsable pour toute augmentation des frais encourus par Notified en raison d'un contrat de travail ou d'une convention collective, à la condition que cette information ait été fournie au Client avant la conclusion du Bon de commande.

3. Calendrier d'acceptation.

Après la Séance de production, Notified remettra au Client une version éditée de la Vidéo. Le Client aura trois jours ouvrables pour accepter ou refuser cette Vidéo. Le seul motif de refus de la Vidéo par le Client sera que la Vidéo ne respecte pas les spécifications énoncées dans le Bon de commande, le bon de travail ou le calendrier de l'Événement, tel que déterminé raisonnablement par le

Client seul. Si le Client refuse la Vidéo, le Client doit indiquer clairement par écrit les motifs du refus et Notified aura 10 jours ouvrables pour rendre la Vidéo conforme aux spécifications susmentionnées.

4. Report. Si le Client désire reporter une Séance de production,

4.1 le Client devra payer à Notified à des frais de report pour toutes les heures supplémentaires encourues par Notified en raison de la date reportée du Client à raison de 220,00 \$ US l'heure; et

4.2 le Client convient que s'il reporte une Séance de production prévue dans les 48 heures de cette séance, le Client devra payer à Notified le total des frais à taux horaire pour tout le personnel de production à la fois pour la Séance de production reportée et pour la Séance de production prévue à une date ultérieure.

5. Droit de propriété. Sous réserve du respect par le Client des modalités du Contrat, y compris le paiement intégral des services de production vidéo fournis en vertu des présentes, la Vidéo sera considérée comme une œuvre réalisée contre rémunération et le Client seul détiendra tous les droits, titres et intérêts relatifs à la Vidéo. Si, pour quelque raison que ce soit, la Vidéo n'est pas considérée comme une œuvre réalisée contre rémunération en vertu du droit applicable, Notified vend, cède et transfère alors par la présente au Client, à ses successeurs et à ses ayants droit tous les droits, titres et intérêts relatifs à la Vidéo, y compris les enregistrements et/ou les demandes s'y rapportant, ainsi que tous les renouvellements et prolongations de ceux-ci.

Pièce 2

Annexe applicable aux Services

1. Report d'un Événement. Le Client collaborera avec Notified pour la planification de chaque Événement. Si elle est connue, la date de l'Événement sera indiquée dans le Bon de commande signé par et entre les parties. Une fois que la date d'un Événement est établie, Notified peut permettre au Client de reporter l'Événement, étant entendu toutefois que Notified facturera au Client toutes les heures supplémentaires encourues par Notified en raison du report de l'Événement au taux de service horaire de Notified, à raison de \$220 \$US l'heure par personne.

2. Organisation d'Événements comptant plus de 10 000 Participants. Pour les Événements dont la participation prévue est de plus de 10 000 utilisateurs simultanés, le Client s'engage à informer Notified au moins trente (30) jours à l'avance pour faire en sorte que les ressources appropriées soient disponibles pour le Client.

3. Date limite de soumission du contenu pour les webémissions

autonomes. Il incombe au Client de recueillir tout le contenu requis pour chaque Événement de webémission autonome. Le Client doit soumettre le contenu en respectant les délais de collecte du contenu ci-dessous (chacun étant une « **Date limite de soumission du contenu** »). Notified se réserve le droit de refuser tout contenu soumis après la Date limite de soumission du contenu applicable, afin de promouvoir l'intégrité et le succès de l'Événement de webémission autonome. Tel qu'indiqué ci-dessous, Notified peut autoriser la soumission de contenu après la Date limite de soumission du contenu et facturer des frais d'urgence au Client (« **Frais d'urgence** »). Les Frais d'urgence sont de 200 \$ US pour chaque cas. Les Frais d'urgence seront facturés au Client en sus de tous les autres frais exigibles.

(i) Calendrier. Pour chaque Événement de webémission autonome, Notified créera, en collaboration avec le Client, un calendrier qui spécifiera les obligations du Client. Le Client reconnaît qu'il lui incombe de respecter ces délais et que Notified n'est responsable d'aucun problème ou retard ni d'aucune autre défaillance associée au défaut du Client de respecter ces délais.

(ii) Processus d'escalade. Chaque partie doit identifier le personnel qui agira en tant que cadre responsable pour servir de point de contact (chacun étant un « Cadre responsable »). Si une Date limite de soumission du contenu d'un Événement de webémission autonome est ratée, ou risqué d'être ratée, les Cadres responsables discuteront (au téléphone ou par courriel) des Frais d'urgence applicables, d'un plan de mise en œuvre, soit pour soumettre le Contenu de l'Événement conformément à un calendrier révisé (incluant les Frais d'urgence) ou pour réduire le Contenu à soumettre.

(iii) Situations exceptionnelles. Si Notified détermine que le contenu en retard ou le contenu manquant d'un Événement de webémission autonome entraînera l'échec de l'Événement de webémission autonome, la haute direction de Notified rencontrera le Cadre responsable du Client pour déterminer si le Client peut déroger à l'un ou l'autre des délais applicables, ou s'il est nécessaire de reporter l'Événement de webémission autonome.